



Alithya

États financiers consolidés intermédiaires de Groupe Alithya inc.

Pour les trimestres et les semestres clos les
30 septembre 2023 et 2022
(non audités)

TABLE DES MATIÈRES

États consolidés intermédiaires du résultat net et du résultat global	2
États consolidés intermédiaires de la situation financière	3
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres	4
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires pour les trimestres et semestres clos les 30 septembre 2023 et 2022	
1. Lois applicables et nature des activités	6
2. Base d'établissement	6
3. Dette à long terme	9
4. Capital-actions	10
5. Rémunération fondée sur des actions	12
6. Résultat par action	14
7. Renseignements complémentaires sur la perte consolidée	15
8. Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	16
9. Charges financières nettes	16
10. Renseignements complémentaires sur les flux de trésorerie	17
11. Informations sectorielles	17
12. Instruments financiers	20

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

		Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action) (non audités)		2023	2022	2023	2022
	Notes	\$	\$	\$	\$
Revenus	11	118 492	128 933	250 087	255 697
Coût des revenus	7	83 701	91 173	177 203	183 873
Marge brute		34 791	37 760	72 884	71 824
Charges d'exploitation					
Charges de vente, générales et administratives	7	29 930	30 421	62 429	59 348
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	8	2 663	2 741	3 768	4 623
Amortissement	7	1 498	1 602	3 166	3 181
Amortissement des immobilisations incorporelles		6 177	6 708	13 001	11 407
Perte (gain) de change		112	64	(16)	(100)
		40 380	41 536	82 348	78 459
Perte d'exploitation		(5 589)	(3 776)	(9 464)	(6 635)
Charges financières nettes	9	3 073	2 301	6 293	4 094
Perte avant impôts		(8 662)	(6 077)	(15 757)	(10 729)
Charge (recouvrement) d'impôts					
Exigibles		86	164	287	48
Différés		428	(5 806)	377	(6 178)
		514	(5 642)	664	(6 130)
Perte nette		(9 176)	(435)	(16 421)	(4 599)
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui peuvent être classés ultérieurement en résultat net					
Écart de conversion cumulatif des filiales étrangères consolidées		1 436	4 614	24	6 228
		1 436	4 614	24	6 228
Résultat global		(7 740)	4 179	(16 397)	1 629
Perte de base et diluée par action	6	(0,10)	—	(0,17)	(0,05)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux		30 septembre	31 mars
(en milliers de dollars canadiens) (non audités)		2023	2023
	Notes	\$	\$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie		8 086	22 583
Débiteurs et autres créances		91 975	92 453
Travaux en cours		22 309	23 420
Crédits d'impôt à recevoir		9 576	9 944
Charges payées d'avance		7 149	7 680
		139 095	156 080
Actifs non courants			
Crédits d'impôt à recevoir		15 810	12 108
Autres actifs		1 605	1 111
Immobilisations corporelles		6 361	8 724
Actifs au titre de droits d'utilisation		7 614	9 353
Immobilisations incorporelles		91 508	104 335
Actifs d'impôts différés		5 868	5 997
Goodwill		166 767	166 393
		434 628	464 101
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		73 448	91 263
Revenus différés		21 644	22 275
Tranche courante des obligations locatives		4 944	3 873
Tranche courante de la contrepartie éventuelle	12	1 396	—
Tranche courante de la dette à long terme	3	99 449	12 808
		200 881	130 219
Passifs non courants			
Contrepartie éventuelle	12	5 671	7 037
Dette à long terme	3	32 305	114 382
Obligations locatives		11 817	14 643
Passifs d'impôts différés		8 886	8 632
		259 560	274 913
Capitaux propres			
Capital-actions	4	313 445	311 967
Déficit		(157 739)	(141 481)
Cumul des autres éléments du résultat global		4 634	4 610
Surplus d'apport		14 728	14 092
		175 068	189 188
		434 628	464 101

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Semestres clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)
(non audités)

	Notes	Actions en circulation	Capital-actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Surplus d'apport ^{a)}	Total
		Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2023		95 195 816	311 967	(141 481)	4 610	14 092	189 188
Perte nette		—	—	(16 421)	—	—	(16 421)
Autres éléments du résultat global		—	—	—	24	—	24
Résultat global total		—	—	(16 421)	24	—	(16 397)
Rémunération fondée sur des actions	5	—	—	—	—	1 679	1 679
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises	5	—	—	—	—	1 287	1 287
Émission d'actions à droit de vote subalterne aux termes de l'acquisition des droits relatifs à la rémunération fondée sur des actions attribuées à l'acquisition d'une entreprise	4	622 421	1 924	—	—	(1 924)	—
Actions achetées à des fins d'annulation	4	(139 512)	(487)	163	—	—	(324)
Émission d'actions à droit de vote subalterne à la suite de l'exercice d'options sur actions	4,5	2 500	8	—	—	(2)	6
Émission d'actions à droit de vote subalterne découlant du règlement d'unités d'actions incessibles	4,5	14 707	33	—	—	(33)	—
Règlement en espèces d'unités d'actions incessibles émises à titre de rémunération fondée sur des actions	5	—	—	—	—	(371)	(371)
Total de l'apport des actionnaires		500 116	1 478	163	—	636	2 277
Solde au 30 septembre 2023		95 695 932	313 445	(157 739)	4 634	14 728	175 068
Solde au 31 mars 2022		92 725 616	305 222	(111 654)	(947)	7 130	199 751
Perte nette		—	—	(4 599)	—	—	(4 599)
Autres éléments du résultat global		—	—	—	6 228	—	6 228
Résultat global total		—	—	(4 599)	6 228	—	1 629
Rémunération fondée sur des actions	5	—	—	—	—	1 226	1 226
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises	5	—	—	—	—	1 242	1 242
Émission d'actions à droit de vote subalterne en contrepartie de l'acquisition de Datum, déduction faite des coûts d'émission d'actions	4	1 867 262	5 528	—	—	—	5 528
Actions rachetées à des fins d'annulation		(283 886)	(997)	158	—	—	(839)
Total de l'apport des actionnaires		1 583 376	4 531	158	—	2 468	7 157
Solde au 30 septembre 2022		94 308 992	309 753	(116 095)	5 281	9 598	208 537

^{a)} La Société a reclassé les chiffres comparatifs au 31 mars 2023 afin de corriger une anomalie de présentation de l'état de la situation financière non significative donnant lieu à une augmentation du surplus d'apport et à une diminution de la contrepartie éventuelle de 2 120 000 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE

		Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens) (non audités)		2023	2022	2023	2022
	Notes	\$	\$	\$	\$
			(note 10)		(note 10)
Activités d'exploitation					
Perte nette		(9 176)	(435)	(16 421)	(4 599)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :					
Amortissement		7 675	8 310	16 167	14 588
Charges financières nettes	9	3 073	2 301	6 293	4 094
Rémunération fondée sur des actions	5	1 245	1 738	2 966	2 468
Perte (gain) de change non réalisée		433	(456)	89	(735)
(Gain) perte de change réalisée au titre du remboursement de la dette à long terme		(27)	47	(27)	105
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et perte à la résiliation de baux	7	—	—	1 383	—
Règlement d'unités d'actions incessibles	5	—	—	(371)	—
Autres		—	—	18	—
Impôts différés		428	(5 806)	377	(6 178)
		3 651	5 699	10 474	9 743
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	10	(20 931)	(6 349)	(20 157)	(20 192)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation		(17 280)	(650)	(9 683)	(10 449)
Activités d'investissement					
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(71)	(270)	(266)	(1 023)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		—	—	(41)	(350)
Liquidités soumises à des restrictions		—	—	—	3 254
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise		—	(15 869)	—	(16 683)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(71)	(16 139)	(307)	(14 802)
Activités de financement					
Augmentation de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes		39 598	7 144	70 361	47 687
Remboursement de la dette à long terme		(37 441)	(2 213)	(66 606)	(8 891)
Remboursement des obligations locatives		(987)	(892)	(1 958)	(1 780)
Exercice d'options sur actions	4	6	—	6	—
Coûts d'émission d'actions		—	(24)	—	(24)
Actions achetées à des fins d'annulation	4	(175)	(309)	(324)	(839)
Charges financières payées	9	(2 890)	(1 957)	(5 885)	(3 519)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) découlant des activités de financement		(1 889)	1 749	(4 406)	32 634
Effet de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie		187	614	(101)	874
Variation nette de la trésorerie		(19 053)	(14 426)	(14 497)	8 257
Trésorerie, à l'ouverture de la période		27 139	40 338	22 583	17 655
Trésorerie, à la clôture de la période		8 086	25 912	8 086	25 912
Montants payés en trésorerie (inclus dans les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation)					
Impôts payés		135	223	370	223

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

1. LOIS APPLICABLES ET NATURE DES ACTIVITÉS

Groupe Alithya inc. (collectivement avec ses filiales, « Alithya » ou la « Société ») est une société de services professionnels qui fournit des services et des solutions de TI en misant sur l'utilisation optimale des technologies numériques dans les domaines des conseils stratégiques, de la transformation d'entreprise et de l'accompagnement technologique dans les secteurs manufacturier, de la santé, des services financiers, de l'assurance, des télécommunications, du gouvernement, de l'énergie renouvelable, du commerce de détail et de la distribution, et de l'éducation supérieure.

Les actions à droit de vote subalterne de catégorie A (les « actions à droit de vote subalterne ») de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et au NASDAQ Capital Market (« NASDAQ ») sous le symbole « ALYA ».

Le siège social de la Société est situé au 1100, boulevard Robert-Bourassa, bureau 400, à Montréal (Québec), Canada H3B 3A5.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société ont été établis selon IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ils ne comprennent pas toutes les informations qui, selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, doivent être présentées dans les états financiers annuels et, par conséquent, ils doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice clos le 31 mars 2023. La Société a appliqué les méthodes comptables adoptées dans ses derniers états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2023, à l'exception des changements précisés ci-dessous.

Le 13 novembre 2023, le conseil d'administration (le « Conseil ») a approuvé et autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour ce qui suit :

- les actifs identifiables acquis et les passifs et les passifs éventuels découlant d'un regroupement d'entreprises, qui sont habituellement évalués initialement à la juste valeur à la date d'acquisition;
- les obligations liées à un contrat de location, qui sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements au titre de contrats de location qui ne sont pas effectués à la date de début du contrat de location;
- les accords de paiements fondés sur des actions classés dans les capitaux propres, qui sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution, conformément à IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions »; et
- les dérivés, initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion du contrat dérivé, sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Jugement important de la direction pour l'application des méthodes comptables et incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des présents états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant présenté des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

Les jugements critiques auxquels la direction a eu recours pour l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires sont les mêmes que ceux présentés dans les états financiers consolidés annuels et incluent de plus le risque de liquidité associé à la capacité de la Société de conclure une nouvelle facilité de crédit ou de renouveler sa facilité de crédit existante avant son échéance tel que discuté à la note 12.

MODIFICATIONS AUX NORMES COMPTABLES EN VIGUEUR POUR L'EXERCICE QUI PRENDRA FIN LE 31 MARS 2024

Les modifications suivantes aux normes existantes ont été adoptées par la Société le 1^{er} avril 2023 :

Modifications apportées à IAS 8 – Définition d'estimations comptables

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 8, « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », afin d'introduire une nouvelle définition des « estimations comptables » pour remplacer la définition de « changement d'estimations comptables ». Les modifications apportent également des précisions visant à aider les entités à distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante, puisque les changements de méthodes comptables doivent être appliqués de façon rétrospective tandis que les changements d'estimations comptables doivent être appliqués de façon prospective. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée était permise. La modification d'IAS 8 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Société.

Modifications apportées à IAS 12 – Impôts sur le résultat

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 12, « Impôts sur le résultat », afin de réduire la portée de l'exemption de comptabilisation initiale pour en exclure les transactions donnant lieu à des différences temporaires qui s'équivalent et se compensent. Les sociétés seront donc tenues de comptabiliser l'actif d'impôts différés et le passif d'impôts différés pour tenir compte de ces différences temporaires qui prennent naissance à la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une obligation de démantèlement. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée était permise. La modification d'IAS 12 n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société. En outre, la modification d'IAS 12 n'a aucune incidence sur les états de la situation financière consolidés et les changements à la note portant sur les impôts sur le résultat seront présentés dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024.

Modifications apportées à IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, « Présentation des états financiers » et l'énoncé de pratiques en IFRS 2, « Porter des jugements sur l'importance relative ». Les modifications aident les entités à présenter des informations à fournir sur les méthodes comptables plus utiles pour les principaux utilisateurs d'états financiers, comme suit :

- en remplaçant l'exigence de présentation d'information sur les « principales » méthodes comptables conformément à IAS 1 par une exigence de présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables. Selon ces modifications, une méthode comptable est significative si, lorsqu'on la prend en considération conjointement avec d'autres informations contenues dans les états financiers de l'entité, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers;

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

- en fournissant des indications dans l'énoncé de pratiques en IFRS 2 pour expliquer et illustrer l'application du processus en quatre étapes d'évaluation de l'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les modifications doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications à IAS 1 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée était permise. Lorsqu'une entité applique les modifications à IAS 1, elle peut également appliquer les modifications à l'énoncé de pratiques en IFRS 2. La Société mettra à jour l'information à fournir sur ses méthodes comptables dans ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024.

FUTURES NORMES COMPTABLES

À la date d'autorisation des présents états financiers consolidés intermédiaires, certaines nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que certaines améliorations apportées aux normes existantes, ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas fait l'objet d'une adoption anticipée par la Société. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position pertinentes sera adopté pour la première période de présentation de l'information financière à compter de la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Des précisions sur les nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que sur les améliorations aux normes existantes susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société sont données ci-après :

NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES, MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

IAS 1 – Présentation des états financiers

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 1, « Présentation des états financiers », pour clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications suppriment l'obligation du droit inconditionnel de différer le règlement du passif ou de renouveler ce dernier pour au moins douze mois. Un tel droit doit plutôt avoir une substance et exister à la date de clôture. Après avoir reconsidéré certains aspects des modifications de 2020, l'IASB a reconfirmé que seules les clauses restrictives auxquelles une entreprise doit se conformer au plus tard à la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif courant ou non courant. Des renseignements supplémentaires devront être fournis pour aider les utilisateurs à comprendre le risque par rapport à ces passifs qui pourraient devoir être remboursables dans les douze mois suivant la date de clôture. Les modifications précisent également la façon dont une société classe un passif qui comprend une option de conversion de l'autre partie. Les modifications stipulent ce qui suit : le règlement d'un passif comprend le transfert d'instruments de capitaux propres d'une société à l'autre partie; lors du classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, une société peut ignorer uniquement les options de conversion qui sont comptabilisées à titre de capitaux propres. Les modifications apportées à IAS 1 s'appliquent de façon rétrospective et entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Une application anticipée est permise. La direction évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

3. DETTE À LONG TERME

Le tableau suivant présente un sommaire de la dette à long terme de la Société :

Aux	30 septembre	31 mars
	2023	2023
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (la « facilité de crédit ») ^{a)}	86 781	82 512
Prêts garantis ^{b)}	17 256	13 192
Prêts subordonnés non garantis ^{c)}	20 000	20 000
Solde de prix d'achat à payer, d'une valeur nominale de 8 463 000 \$ (6 230 000 \$ US) [12 695 000 \$ (9 345 000 \$ US) au 31 mars 2023], sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 4,4 %), payable en versements annuels de 4 232 000 \$ (3 115 000 \$ US) dont l'échéance est le 1 ^{er} juillet 2025	8 026	11 993
Coûts de transaction non amortis (déduction faite de l'amortissement cumulé de 1 381 000 \$ et de 1 184 000 \$)	(309)	(507)
	131 754	127 190
Tranche courante de la dette à long terme	99 449	12 808
	32 305	114 382

^{a)} La facilité de crédit est disponible pour un montant pouvant atteindre 125 000 000 \$, qui peut, à certaines conditions, être porté à 140 000 000 \$ aux termes d'une clause accordéon, et les prélèvements peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains pour un montant équivalent.

Les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,25 % à 1,00 %, ou encore au taux des acceptations bancaires ou au taux SOFR, majoré d'une marge applicable allant de 1,50 % à 2,25 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement. La marge applicable est établie en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers. À titre de garantie pour la facilité de crédit, Alithya a fourni une hypothèque de premier rang sur la totalité de ses actifs, à l'exclusion de tout équipement loué, et une sûreté de premier rang en faveur d'Investissement Québec sur les crédits d'impôt à recevoir pour le financement relatif aux crédits d'impôt remboursables. Conformément aux modalités de la convention, le Groupe est tenu de rester conforme à certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle.

La facilité de crédit vient à échéance le 1^{er} avril 2024 et peut être renouvelée par périodes supplémentaires d'un an, au gré du prêteur. Comme la date d'échéance de la facilité de crédit survient dans les 12 mois suivant la date de clôture, elle a été comptabilisée dans la tranche courante de la dette à long terme, dans les passifs courants, dans l'état de la situation financière (note 12).

Au 30 septembre 2023, le montant impayé en vertu de la facilité de crédit comprend 83 681 000 \$ (82 512 000 \$ au 31 mars 2023) payables en dollars américains (61 600 000 \$ US; 61 000 000 \$ US au 31 mars 2023).

La Société a conclu une facilité de crédit d'exploitation supplémentaire d'un montant maximal de 2 717 000 \$ (2 000 000 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel américain majoré de 1,00 %. Le prêteur peut résilier cette facilité de crédit d'exploitation à tout moment. Il n'y avait pas de montant impayé au titre de cette facilité de crédit d'exploitation supplémentaire au 30 septembre 2023.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

3. DETTE À LONG TERME (SUITE)

^{b)} Les prêts garantis émis par Investissement Québec dans le but de financer les crédits d'impôt remboursables de la Société sont assujettis aux modalités suivantes :

Aux			30 septembre	31 mars
			2023	2023
			\$	\$
Année à laquelle se rapporte le crédit d'impôt remboursable	Remboursables à la première des dates suivantes : la date d'obtention des crédits d'impôt remboursables ou le	Portant intérêt au		
2022	31 mars 2024	taux préférentiel + 1,00 %	8 719	8 719
2023	31 mars 2025	taux préférentiel + 1,25 %	8 537	4 473
			17 256	13 192

En ce qui concerne les crédits d'impôt remboursables de 2022 et de 2023, le montant maximal pouvant faire l'objet d'un financement correspond au montant le moins élevé entre 90 % des crédits d'impôt remboursables admissibles et 8 776 000 \$ et 10 670 000 \$, respectivement pour 2022 et 2023.

Les prêts sont garantis par une hypothèque de premier rang sur la totalité des crédits d'impôt remboursables financés à recevoir du Groupe et une hypothèque de rang subordonné sur les débiteurs et les autres créances.

^{d)} Les prêts subordonnés non garantis avec Investissement Québec, d'un montant de 20 000 000 \$, viennent à échéance le 1^{er} octobre 2025. La première tranche de 10 000 000 \$ porte intérêt à taux fixes allant de 6,00 % à 7,25 %, et la tranche supplémentaire de 10 000 000 \$ porte intérêt à un taux allant de 7,10 % à 8,35 %, établi et remboursable sur une base trimestrielle, en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers. Conformément aux modalités des prêts, la Société est tenue de rester conforme à certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle.

^{a), c)} Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, la Société respectait toutes ses clauses restrictives financières.

4. CAPITAL-ACTIONS

Le tableau suivant présente l'évolution du capital-actions émis pour le semestre indiqué :

	Actions à droit de vote subalterne		Actions à droit de vote multiple	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2023	87 871 568	307 110	7 324 248	4 857
Actions émises aux termes de l'acquisition des droits relatifs à la rémunération fondée sur des actions attribuées à l'acquisition d'une entreprise	622 421	1 924	—	—
Conversion d'actions	50 000	33	(50 000)	(33)
Actions achetées à des fins d'annulation	(139 512)	(487)	—	—
Exercice d'options sur actions	2 500	8	—	—
Règlement d'UAI	14 707	33	—	—
Solde de clôture au 30 septembre 2023	88 421 684	308 621	7 274 248	4 824

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

4. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2023, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Dans le cadre de l'acquisition de Datum Consulting Group, LLC et de ses sociétés affiliées internationales (l'« acquisition de Datum »), 622 421 actions à droit de vote subalterne d'une valeur totale de 1 924 000 \$ (1 438 000 \$ US), reclassées à partir du surplus d'apport, ont été émises à titre de règlement de la contrepartie en actions au premier anniversaire.
- 50 000 actions à droit de vote multiple de catégorie B (« actions à droit de vote multiple ») d'une valeur comptable de 33 000 \$ ont été converties en 50 000 actions à droit de vote subalterne par un administrateur de la Société.
- L'achat aux fins d'annulation de 139 512 actions à droit de vote subalterne au titre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société a donné lieu à une contrepartie totale en espèces de 324 000 \$ et à une valeur comptable de 487 000 \$. L'excédent de la valeur comptable par rapport au prix d'achat de 163 000 \$ a été comptabilisé à titre de réduction du déficit.
- 2 500 options sur actions ont été exercées et 2 500 actions à droit de vote subalterne d'une valeur comptable de 8 000 \$ ont été émises, pour une contrepartie en espèces de 6 000 \$; une tranche de 2 000 \$ tirée du surplus d'apport a été reclassée.
- Au total, 14 707 UAI ont fait l'objet d'un règlement, et 14 707 actions à droit de vote subalterne d'une valeur comptable de 33 000 \$ ont été émises et reclassées à partir du surplus d'apport.

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2022, la Société avait acquis la totalité des actions en circulation de l'entreprise américaine Datum Consulting Group, LLC et de ses sociétés affiliées internationales. Dans le cadre de l'acquisition, 1 867 262 actions à droit de vote subalterne ont été émises, pour une contrepartie nette de 5 528 000 \$.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 13 septembre 2023, le conseil d'administration de la Société a autorisé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre qui a par la suite été approuvée par la TSX. Conformément à l'offre publique de rachat, la Société peut acquérir, à des fins d'annulation, jusqu'à 2 411 570 actions à droit de vote subalterne, ce qui représentait 5 % du flottant de la Société à la clôture des marchés le 7 septembre 2023.

L'offre publique de rachat a commencé le 20 septembre 2023 et prendra fin le 19 septembre 2024, ou à la date à laquelle la Société aura acquis le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne autorisé conformément à l'offre publique de rachat ou à laquelle elle décidera de mettre fin aux acquisitions, selon la première de ces dates à survenir. Toutes les acquisitions d'actions à droit de vote subalterne sont effectuées dans le cadre d'opérations sur le marché libre, au cours en vigueur au moment de l'acquisition.

Au même moment, la Société a conclu un régime d'achat automatique d'actions avec un courtier désigné relativement à son offre publique de rachat. Le régime d'achat automatique d'actions autorise le courtier désigné à acquérir, à des fins d'annulation, des actions à droit de vote subalterne au nom de la Société, tout en respectant certains paramètres de négociation établis, de temps à autre, par la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

5. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Options sur actions

Les tableaux suivants présentent des renseignements sur les options sur actions en circulation émises, par devise :

	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
		\$
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2023	3 400 696	3,23
Éteintes	(38 000)	3,42
Échues	(18 000)	3,97
Solde de clôture au 30 septembre 2023	3 344 696	3,22
Options sur actions exerçables à la clôture de la période	1 936 814	3,34

	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ US)
		\$
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2023	1 084 175	2,55
Éteintes	(35 100)	2,41
Échues	(13 000)	3,23
Exercées	(2 500)	1,67
Solde de clôture 30 septembre 2023	1 033 575	2,54
Options sur actions exerçables à la clôture de la période	441 875	2,67

Des 1 936 814 options sur actions exerçables émises en dollars canadiens, 505 264 options sur actions peuvent servir à acquérir des actions à droit de vote multiple au 30 septembre 2023.

Unités d'actions différées (« UAD »)

Le tableau suivant présente le nombre d'UAD en circulation pour la période indiquée :

	Nombre d'UAD
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2023	666 974
Attribuées à des administrateurs qui n'étaient pas des employés	133 760
Attribuées à des employés	304 688
Solde de clôture au 30 septembre 2023	1 105 422

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2023, un total de 133 760 UAD pleinement acquises ont été attribuées à des administrateurs qui n'étaient pas des employés de la Société au titre du régime incitatif à long terme (« RILT »). La juste valeur moyenne de chaque UAD à la date d'attribution était de 2,11 \$, pour une juste valeur totale de 282 000 \$.

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2023, un total de 304 688 UAD ont été attribuées au titre du régime d'unités d'actions (« RUA »). La juste valeur de chaque UAD était de 2,30 \$, pour une juste valeur totale de 701 000 \$. La charge de rémunération fondée sur des actions a été comptabilisée au 31 mars 2023 puisque les services afférents ont été rendus et que les conditions liées au rendement étaient satisfaites à cette date.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

5. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (SUITE)

Au 30 septembre 2023, 800 734 des 1 105 422 UAD étaient émises au titre du RILT, les 304 688 autres étant émises au titre du RUA.

Unités d'actions incessibles (« UAI »)

Le tableau suivant présente le nombre d'UAI en circulation pour la période indiquée :

	Nombre d'UAI
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2023	181 498
Attribuées	311 246
Réglées	(181 498)
Solde de clôture au 30 septembre 2023	311 246

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2023, un total de 311 246 UAI ont été attribuées au titre du RUA. Elles deviendront acquises au cours de la période de trois ans suivant leur attribution. La juste valeur de chaque UAI à la date d'attribution était de 2,30 \$, pour une juste valeur totale de 716 000 \$.

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2023, 181 498 UAI émises au titre du RILT ont fait l'objet d'un règlement, dont 14 707 par le biais d'une émission de 14 707 actions à droit de vote subalterne, d'une valeur comptable de 33 000 \$. Les autres UAI ont fait l'objet d'un règlement pour une contrepartie en espèces de 371 000 \$.

Au 30 septembre 2023, 311 246 UAI ont été émises au titre du RUA.

Unité d'actions liées au rendement (« UAR »)

Le tableau suivant présente le nombre d'UAR en circulation pour la période indiquée :

	Nombre d'UAR
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2023	855 383
Attribuées	1 349 752
Éteintes	(14 600)
Solde de clôture au 30 septembre 2023	2 190 535

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2023, un total de 1 349 752 UAR ont été attribuées. Elles deviendront acquises trois ans après leur attribution. La juste valeur de chaque UAR à la date d'attribution était de 2,30 \$, pour une juste valeur totale de 3 104 000 \$.

Au 30 septembre 2023, 2 190 535 UAR ont été émises au titre du RILT.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

5. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (SUITE)

Charge de rémunération fondée sur des actions

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions des périodes closes les 30 septembre 2023 et 2022 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Options sur actions	151	260	336	486
Régime d'achat d'actions – cotisation de l'employeur	350	363	707	694
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises	402	1 105	1 287	1 242
UAD	135	138	319	273
UAI	111	—	126	—
UAR	446	235	898	467
	1 595	2 101	3 673	3 162

6. RÉSULTAT PAR ACTION

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(9 176)	(435)	(16 421)	(4 599)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ^{a)}	95 767 048	94 357 077	95 480 413	93 508 475
Perte de base et diluée par action	(0,10)	—	(0,17)	(0,05)

^{a)} Les actions comprennent les actions à droit de vote subalterne et les actions à droit de vote multiple.

Les instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs en circulation, soit les UAD, les UAR et les options dont il est question à la note 5 attribuées au titre du RILT et certaines actions à émettre dans le cadre de paiements effectués pour l'anniversaire d'acquisitions d'entreprises ne sont pas inclus dans le calcul du résultat dilué par action puisque la Société a subi des pertes et que l'inclusion de ces instruments aurait un effet antidilutif.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

7. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LA PERTE CONSOLIDÉE

Le tableau suivant présente des renseignements complémentaires sur la perte consolidée :

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Charges selon la nature				
Coûts de rémunération des employés et des contractuels	105 223	115 590	223 066	231 405
Crédits d'impôt ^{a)}	(1 148)	(2 574)	(3 540)	(5 317)
Licences et télécommunications	2 385	2 404	4 928	4 697
Honoraires professionnels	2 220	1 663	3 977	3 483
Autres charges	4 951	4 511	9 818	8 953
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et perte à la résiliation de baux	—	—	1 383	—
Amortissement des immobilisations corporelles	850	676	1 849	1 344
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	648	926	1 317	1 837
	115 129	123 196	242 798	246 402
Charges selon la fonction				
Coût des revenus	83 701	91 173	177 203	183 873
Charges de vente, générales et administratives	29 930	30 421	62 429	59 348
Amortissement	1 498	1 602	3 166	3 181
	115 129	123 196	242 798	246 402

^{a)} Les crédits d'impôt sont inclus dans le coût des revenus.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

8. COÛTS D'ACQUISITION, D'INTÉGRATION ET DE RÉORGANISATION D'ENTREPRISES

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Coûts d'acquisition ^{a)}	262	399	262	1 478
Coûts d'intégration ^{b)}	901	251	1 640	866
Coûts de réorganisation ^{c)}	1 409	1 735	1 575	1 923
Rémunération des employés liée à l'acquisition d'entreprises ^{d)}	91	356	291	356
	2 663	2 741	3 768	4 623

^{a)} Les coûts d'acquisition étaient constitués principalement d'honoraires professionnels engagés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises.

^{b)} Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2023, les coûts d'intégration faisaient référence principalement aux primes de maintien en poste dans le cadre d'acquisitions d'entreprises et à la résiliation de baux de locaux inoccupés acquis précédemment dans le cadre de regroupements d'entreprises. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2022, les coûts d'intégration étaient principalement constitués de frais de transition liés à l'intégration de systèmes.

^{c)} Les coûts de réorganisation étaient constitués des coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel.

^{d)} La rémunération des employés liée à l'acquisition d'entreprises comprenait une contrepartie en espèces différée découlant de l'acquisition de Datum.

9. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	2 741	1 651	5 762	2 886
Intérêts relatifs aux obligations locatives	186	210	375	427
Amortissement des charges financières	99	88	197	171
Intérêts capitalisés au titre des soldes de prix d'achat à payer	84	256	211	404
Frais de financement	40	159	92	288
Revenus d'intérêts	(77)	(63)	(344)	(82)
	3 073	2 301	6 293	4 094

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

10. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs et autres créances	(6 171)	568	547	8 030
Travaux en cours	(3 123)	(448)	1 123	(12 538)
Crédits d'impôt à recevoir	(1 006)	(1 469)	(3 360)	(4 216)
Charges payées d'avance	1 464	598	532	205
Autres actifs	(555)	27	(494)	63
Créditeurs et charges à payer	(12 151)	(5 667)	(17 819)	(10 530)
Revenus différés	611	42	(686)	(1 206)
	(20 931)	(6 349)	(20 157)	(20 192)

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, les activités d'investissement et de financement hors trésorerie comprenaient des ajouts aux actifs au titre de droits d'utilisation ainsi qu'aux obligations locatives de 0 \$ (135 000 \$ au 30 septembre 2022).

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2023, les activités d'investissement et de financement hors trésorerie comprenaient des ajouts aux actifs au titre de droits d'utilisation ainsi qu'aux obligations locatives de 454 000 \$ (428 000 \$ au 30 septembre 2022).

En raison de la modification de la méthode comptable présentée dans les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2023, la Société a modifié les chiffres comparatifs aux tableaux consolidés des flux de trésorerie afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. À cette fin, les intérêts payés de 1 957 000 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 et de 3 519 000 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, initialement inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, se trouvent maintenant dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

11. INFORMATIONS SECTORIELLES

Les tableaux suivants présentent les activités de la Société en fonction des secteurs à présenter :

	Trimestre clos le 30 septembre 2023			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	67 959	45 745	4 788	118 492
Bénéfice d'exploitation par secteur	8 071	5 664	262	13 997
Frais généraux et administratifs du siège social				9 136
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				2 663
Perte (gain) de change				112
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				2 086
Amortissement				7 675
Perte d'exploitation				(5 589)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

11. INFORMATIONS SECTORIELLES (SUITE)

Trimestre clos le 30 septembre 2022				
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	75 122	48 590	5 221	128 933
Bénéfice d'exploitation par secteur	8 268	6 939	1 078	16 285
Frais généraux et administratifs du siège social				8 946
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				2 741
Perte (gain) de change				64
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				4 534
Amortissement				8 310
Perte d'exploitation				(3 776)

Semestre clos le 30 septembre 2023				
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	144 946	94 989	10 152	250 087
Bénéfice d'exploitation par secteur	16 041	14 104	974	31 119
Frais généraux et administratifs du siège social				20 664
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				3 768
Perte (gain) de change				(16)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				6 703
Amortissement				16 167
Perte d'exploitation				(9 464)

Semestre clos le 30 septembre 2022				
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	153 679	92 855	9 163	255 697
Bénéfice d'exploitation par secteur	15 425	12 458	1 448	29 331
Frais généraux et administratifs du siège social				16 855
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				4 623
Perte (gain) de change				(100)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				7 953
Amortissement				14 588
Perte d'exploitation				(6 635)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

11. INFORMATIONS SECTORIELLES (SUITE)

Renseignements sur les revenus

Le tableau suivant présente les revenus de la Société provenant de clients pour chacune des principales catégories de service :

Trimestre clos le 30 septembre 2023				
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Services de consultation – temps et matériel	59 221	24 490	4 412	88 123
Services de consultation – prix forfaitaire	5 487	9 419	376	15 282
Abonnements, logiciels et autres revenus	3 251	11 836	—	15 087
	67 959	45 745	4 788	118 492

Trimestre clos le 30 septembre 2022				
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Services de consultation – temps et matériel	62 787	27 938	4 801	95 526
Services de consultation – prix forfaitaire	8 596	7 129	420	16 145
Abonnements, logiciels et autres revenus	3 739	13 523	—	17 262
	75 122	48 590	5 221	128 933

Semestre clos le 30 septembre 2023				
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Services de consultation – temps et matériel	125 690	53 507	8 688	187 885
Services de consultation – prix forfaitaire	13 090	17 806	1 464	32 360
Abonnements, logiciels et autres revenus	6 166	23 676	—	29 842
	144 946	94 989	10 152	250 087

Semestre clos le 30 septembre 2022				
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Services de consultation – temps et matériel	128 348	56 373	8 705	193 426
Services de consultation – prix forfaitaire	18 368	12 184	458	31 010
Abonnements, logiciels et autres revenus	6 963	24 298	—	31 261
	153 679	92 855	9 163	255 697

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

11. INFORMATIONS SECTORIELLES (SUITE)

Client important

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, un client a généré à lui seul plus de 10 % du total des revenus, soit 13 231 000 \$ (au 30 septembre 2022, un client avait généré plus de 10 % du total des revenus, soit 14 924 000 \$). Au cours du semestre clos le 30 septembre 2023, un client a généré à lui seul plus de 10 % du total des revenus, soit 28 679 000 \$ (au 30 septembre 2022, un client avait généré plus de 10 % du total des revenus, soit 32 452 000 \$).

Au 30 septembre 2023, aucun client ne comptait pour plus de 10 % de l'ensemble des débiteurs et autres créances (au 31 mars 2023, les débiteurs et autres créances provenant d'un client important s'établissaient à 10 777 000 \$, ou 11,7 %).

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ait de la difficulté à honorer les obligations liées à ses passifs financiers dont elle s'acquitte à même la trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit, ainsi qu'en émettant des titres de créance ou des instruments de capitaux propres. Pour gérer l'exposition au risque de liquidité, l'objectif principal de la Société consiste à maintenir un niveau optimal de liquidité au moyen d'une gestion active des actifs et des passifs, ainsi que des flux de trésorerie. Au 30 septembre 2023, la Société avait une capacité inutilisée de 38 219 000 \$ aux termes de sa facilité de crédit de 125 000 000 \$, laquelle vient à échéance le 1^{er} avril 2024. Au 30 septembre 2023, la valeur comptable des passifs de la Société dont la date d'échéance est dans moins de un an s'élevait à 200 881 000 \$. Certains de ces passifs portent intérêt, tel qu'il est présenté à la note 3.

La capacité de la Société d'honorer les obligations liées à ses passifs financiers qui devront être réglés dans moins de un an dépend de sa capacité à maintenir des facilités de crédit adéquates. La Société est actuellement en processus d'évaluation des termes et conditions proposés par plusieurs prêteurs, incluant ses prêteurs actuels, et prévoit conclure une nouvelle facilité de crédit ou renouveler sa facilité de crédit existante, dans le cadre normal de ses activités, pour des montants suffisants et selon des termes et conditions acceptables avant la fin de 2023. Si la Société est dans l'impossibilité de conclure une nouvelle facilité de crédit ou de renouveler sa facilité de crédit existante avant son échéance le 1^{er} avril 2024, elle n'aura pas des flux de trésorerie suffisants pour réaliser ses actifs et régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités. Des jugements importants ont été portés par la Société afin de déterminer sa capacité de conclure une nouvelle facilité de crédit ou de renouveler sa facilité de crédit existante avant son échéance le 1^{er} avril 2024 et de déterminer qu'il n'y a pas d'incertitudes significatives sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Rien ne garantit que la Société réussira à conclure une nouvelle facilité de crédit ou à renouveler sa facilité de crédit existante et à honorer les obligations liées à ses passifs financiers qui devront être réglés dans moins de un an.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés intermédiaires de la situation financière sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie de la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** – évaluation fondée sur les prix cotés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** – techniques d'évaluation fondées sur des données d'entrée qui sont des prix cotés d'instruments similaires sur des marchés actifs; des prix cotés pour des instruments identiques ou similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs; des données d'entrée autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; et des données d'entrée obtenues principalement à partir de données de marché observables ou corroborées au moyen de telles données, par corrélation ou autrement.
- **Niveau 3** – techniques d'évaluation tenant compte de données importantes non observables sur les marchés. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs et autres créances, des autres actifs, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme portant intérêt à taux variables constitue une approximation de la juste valeur de ces éléments.

La Société a déterminé qu'un swap de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 30 000 000 \$ venant à échéance le 30 août 2025 constituait un instrument de couverture efficace pour gérer la variabilité des taux d'intérêt à l'égard d'une partie désignée des emprunts contractés au titre de sa facilité de crédit. Aux termes du contrat de swap de taux d'intérêt, la Société paie des intérêts calculés selon un taux fixe de 3,97 % et perçoit des intérêts calculés selon le taux à un mois des acceptations bancaires/CDOR en vigueur. La juste valeur des instruments dérivés est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus selon les taux à un mois des acceptations bancaires/CDOR futurs (niveau 2). La juste valeur marchande du contrat de swap de taux d'intérêt au 30 septembre 2023 n'est pas significative.

La contrepartie éventuelle associée aux regroupements d'entreprises est payable en dollars américains en fonction de la réalisation de la croissance excédentaire par rapport à la marge brute sur douze mois pour les périodes de versement au titre de la clause d'indexation sur le résultat prenant fin les 1^{er} juillet 2024 et 2025. Elle est incluse dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur a été établie à 7 067 000 \$ (5 202 000 \$ US), comprenant une tranche courante de 1 396 000 \$ et une tranche non courante de 5 671 000 \$, en tenant compte des versements attendus au titre de la clause d'indexation sur le résultat, actualisés selon un taux d'actualisation ajusté au risque de 6,0 % au 30 septembre 2023. Aucune modification importante n'a été apportée aux hypothèses pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2023.

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à taux fixes est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus selon les taux qui seraient actuellement offerts à la Société pour des dettes comportant les mêmes échéances et modalités (niveau 2). Tant au 30 septembre 2023 qu'au 31 mars 2023, la Société a déterminé qu'il n'y avait aucun écart considérable entre la juste valeur de la facilité de crédit, des prêts garantis et du solde de prix d'achat à payer et leur valeur comptable respective.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES TRIMESTRES ET SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des passifs financiers inclus dans la dette à long terme, évalués au coût amorti :

Aux	30 septembre	31 mars
	2023	2023
	\$	\$
Facilité de crédit	86 781	82 512
Prêts garantis	17 256	13 192
Prêts non garantis subordonnés ^{a)}	20 000	20 000
Solde de prix d'achat à payer	8 026	11 993
	132 063	127 697

^{a)} Au 30 septembre 2023, la juste valeur des prêts non garantis subordonnés, portant intérêt à des taux fixes, se chiffrait à environ 18 807 000 \$ (19 038 000 \$ au 31 mars 2023).